

## **Assemblées générales de 5 mai 2017 (ordinaire et extraordinaire)**

Bilan de la réorganisation de l'Association en 3 pôles :

**A Rueil**, le 23 avril, repas information, (...) projection d'un montage retraçant l'histoire de la Ferme Ecole, (...) présentation des produits de Madagascar.(...) désir exprimé d'une animation annuelle.

**A Saint-Avoid** : concert du Lycée Poncelet avec intervention d'une jeune femme hébergée 4 mois à Andohafahiry ; repas annuel du mois de juin (bénéfice 760€)

**Pas de nouvelles de Strasbourg.**

Projet d'envoi de jeunes : réflexion (...) avec un responsable de ACCES Hombourg Haut. Nous nous interrogeons sur les 2 nouveaux projets de Grégoire : l'artisanat pour les femmes qui ont des difficultés à trouver du travail et l'installation d'un chauffage écologique (méthanerie miniature fonctionnant avec les déjections des animaux ?).(...)Expérience « boîte à dons » d'Elisabeth ; intérêt : faire connaître l'AMDM et récupérer des « pièces jaunes » .....et plus si affinité !

Conclusion : élargissement de l'AMDM dans l'espace, dans ses activités, mise en œuvre des projets décrits dans nos statuts en ce qui concerne l'information et les échanges ainsi que le renouvellement des membres. *Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.*

### **Rapport financier**

Le compte de l'association a été transféré à Faulquemont qui ne nous demandera pas de frais bancaires en dehors des frais de virements pour Madagascar (entre 30 et 50 euros).

Il demande la désignation d'un vérificateur aux comptes pour la prochaine Assemblée générale (Jean Paul Belvoix est volontaire). *Le rapport est adopté à l'unanimité.*

### **Débat**

Nous débutons par une intervention de Méline Jaggi qui nous retrace son parcours à Madagascar dans la Ferme Ecole. Elle y a passé 4 mois en participant à l'enseignement du français auprès des élèves, mais aussi auprès des institutrices. Elle témoigne de la réussite des enfants en primaire (100%) mais déplore le peu d'élèves en collège car, lorsque les enfants grandissent, en raison de l'extrême pauvreté, les parents préfèrent les voir travailler (certains dans des conditions déplorables dans les mines de saphir !) ; l'école a le projet d'accueillir,(...) pendant que les parents travaillent aux champs

. Elle nous explique les nouvelles activités de Grégoire en particulier la fabrication d'huiles essentielles. Il faut préciser que la fabrication de fromages n'a pas pu être poursuivie car l'une des 2 vaches est morte et il y a eu une contamination des fromages par la listériose en raison de problèmes de conservation.

Elle nous raconte également qu'il y a des problèmes d'alimentation électrique car les panneaux solaires dysfonctionnent (pb d'entretien ?) ou sont volés (la pauvreté est telle que chacun récupère ce qu'il peut). Elle témoigne également d'une certaine insécurité pour laquelle Grégoire lui déconseillait de se promener toute seule.

La maison d'accueil pour les hôtes de passage est prête et équipée de douche.

En ce qui concerne le climat, passage du cyclone Enawo, le plus puissant depuis 12 ans avec d'importants dégâts et surtout 50 morts et 200 000 sinistrés à Madagascar ; peu de dégâts à Andof. Méline nous explique qu'il n'y a pas eu de pluie malgré la saison, ce qui va poser des gros problèmes pour l'agriculture car les rizières sont sèches.

Nos engagements pour les années qui viennent concernent toujours le salaire des institutrices. Nous décidons de l'achat des zébus et de la charrette et de participer au reboisement qui est un des projets de Grégoire. Les interrogations de nos adhérents concernent, comme chaque année, l'autonomie future de la Ferme Ecole. Elle paraît difficile à obtenir, comme Méline nous le confirme, malgré toutes les bonnes volontés sur place. Nous sommes tous prêts à les soutenir le plus longtemps possible.

Certains membres se posent la question d'organiser un prochain voyage à Madagascar pour pouvoir se rendre compte sur place des progrès de la Ferme Ecole et pour pouvoir découvrir le pays. Réaction de certains d'entre nous : ne vaut-il pas mieux investir l'argent d'un tel voyage dans l'association?

**L'assemblée générale ordinaire se termine pour laisser la place à une Assemblée Générale extraordinaire afin de modifier nos statuts.** Cela concerne l'Article 4 des statuts : composition.

La distinction entre les membres « actif » et « usager » est inutile et inadaptée à l'AMDM. La seule activité ouverte a été les voyages et notre faible cotisation ne légitime pas de faire des différences. Les « membres de droit », venus des paroisses, sont aujourd'hui un anachronisme car notre association est plurielle et même si sa création est issue de l'église protestante, elle rassemble aujourd'hui des personnes de tous horizons, sans aucune distinction d'appartenance sociale, politique ou religieuse.